

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 17 juillet 1905, S. Exc. M. Pierre-Edouard-Daniel-Théodore Dugué de Mac Carthy, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près le Gouvernement de S. M. le Roi d'Italie, est autorisé à accepter et à porter la Médaille Commémorative du Couronnement qui lui a été conférée par S. M. le Roi d'Angleterre.

Une Ordonnance du même jour autorise M. Georges Floquet, Chancelier de la Légation de la Principauté près S. M. le Roi d'Italie, à accepter et à porter la Croix de Chevalier du Mérite Agricole qui lui a été conférée par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture de la République Française.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La distribution annuelle des prix aux élèves des Ecoles primaires de la Principauté est fixée à vendredi prochain 28 juillet pour les garçons, et au lendemain, pour les filles. Cette double cérémonie qui aura lieu, comme de coutume, à quatre heures de l'après-midi dans la cour de l'établissement des Frères, place de la Visitation, sera présidée cette année par M. Paul de Ville-neuve, substitut de l'Avocat Général et inspecteur des Ecoles de la Principauté.

Jeudi dernier a eu lieu, au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, la distribution des prix, fête toute intime que présidait M^{re} Guyotte, vicaire général.

Le nombre des élèves, soit à l'Externat, soit surtout au Pensionnat, nous a paru notablement supérieur à celui des années précédentes.

De nombreux et très beaux volumes ont été donnés en prix aux élèves qui se sont distingués dans les diverses branches du programme d'études très complet enseigné dans ce bel établissement scolaire.

Le prix d'Honneur accordé par Leurs Altesses Sérénissimes et la Couronne de roses ont été décernés à M^{lle} Marie-Antoinette de Monicault.

Le prix de Conduite et le Bouton de rose ont été mérités par M^{lles} Marie-Madeleine et Jeanne-Marie Bérail et Victorine Richerme.

Se sont également distingués par leur bonne conduite et leur travail: M^{lles} Estelle Baccalat, Camille Picot la Beaume, Fernande Tobon, élèves de 1^{re} classe, et M^{lles} Anne-Marie Rey, Marie Franco, Louise Baccalat, Eugénie Gruffat, Germaine Vidal, Rose Cordina, Henriette Delpin, Marguerite Georges, élèves de 2^e classe.

Pour l'Externat, le prix d'Honneur de Leurs Altesses Sérénissimes a été décerné à M^{lle} Rose Ghizzi.

Il faut encore citer les prix obtenus par M^{lles} Hélène Corinaldési (pour sa bonne conduite), Emma Boggiano et Marie Savelli (pour leur travail)

La Société des Amis de la Jeunesse a donné, dimanche dernier, sur la place Sainte-Barbe, une très belle fête au profit de sa caisse. Annoncée dès le matin par des salves d'artillerie, cette fête a aussitôt commencé par l'ouverture du concours de tir, qui durera toute la semaine, et par celle de la kermesse, qui l'une et l'autre ont attiré pendant toute la journée un nombreux et élégant public.

A trois heures après-midi a eu lieu à la gare de Monaco la réception de la *Lyre Mentonnaise*, qui après un brillant défilé a donné, dans l'enceinte des bals de la Saint-Roman, un remarquable concert, au cours duquel se sont fait entendre, en des saynètes et des chansonnettes, plusieurs des jeunes artistes de la Société. Après le concert a eu lieu un bal d'enfants qui a obtenu un beau succès. La journée s'est terminée par un bal, agrémenté de concours, qui, conduit par un excellent orchestre, a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit. On ne saurait trop féliciter les organisateurs de cette journée qui a été réussie en tous points et qui fut un heureux prélude à la série annuelle des fêtes de la Saint-Roman.

La sortie annuelle de la *Société des Régates* est fixée à dimanche prochain, 30 juillet. Le but choisi cette année est les Iles de Lérins.

Des courses régionales à la voile, organisées par la *Société des Régates*, auront lieu à Monaco, le dimanche 6 août prochain.

Le lieutenant P. Cabotte, du 141^e d'Infanterie à Nice, vient d'être définitivement admis à la Licence en droit, devant la Faculté d'Aix.

M. Cabotte est le gendre de M. Feuillerade, directeur des Travaux Publics.

Le jeune Robert Véran, dont le père est jardinier au Palais des Beaux-Arts, vient de subir avec succès l'examen pour l'obtention d'une bourse à l'Ecole d'Agriculture d'Antibes, où il a été admis dans un bon rang.

Actes de probité :

Anatole Speranza qui demeure à Monaco-Ville a déposé au bureau de police une broche en métal ornée de pierres, que son jeune fils, âgé de 14 ans, avait trouvé dans la rue Sainte-Barbe.

Joseph Cureno a trouvé un portemonnaie contenant 20 francs et l'a déposé au commissariat où il a pu être rendu à M^{me} Rosine Izard.

Gérolamo Baiardi a déposé un sac à main trouvé sur la voie publique et contenant un portemonnaie avec une petite somme d'argent.

Sur l'avenue de la Gare de Monaco, le carabinier Emile Guigo s'est courageusement élancé à la tête d'un cheval échappé des écuries de M. Cursi, et après avoir été entraîné sur un parcours de quelques mètres a réussi à l'arrêter, prévenant ainsi des accidents inévitables.

Un cheval attelé à un tombereau, appartenant à M. Cursi, est tombé frappé d'insolation sur le boulevard de l'Ouest. Malgré les soins qui lui ont été prodigués la pauvre bête n'a pas tardé à succomber.

La dernière affiche illustrée de la Compagnie P.-L.-M., relative aux « Bains de Mer de la Méditerranée », mérite vraiment d'être signalée à l'attention du public.

Beaucoup de personnes ignorent, en effet, que notre littoral méditerranéen, si apprécié pendant l'hiver, jouit l'été d'un climat délicieux, grâce au voisinage des Alpes et à la brise du large. Nombre de Lyonnais très avisés ont depuis longtemps constaté cette particularité, car, chaque année, ils reviennent plus nombreux sur la Côte d'Azur qui ne connaît ni l'hiver ni l'été, mais un éternel printemps. Il est d'ailleurs facile et peu coûteux de se rendre en été sur les plages de la Méditerranée, grâce aux billets d'aller et retour à prix réduits, individuels et collectifs de famille, que la Compagnie P.-L.-M. a créés pour favoriser le mouvement des voyageurs vers ses stations balnéaires. Ces billets ont une durée de validité de 33 jours, qui peut être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours.

SUR LE LITTORAL

De Cannes :

M. André Capron, maire de Cannes, qui s'était rendu à Paris pour assister au mariage de sa nièce, M^{lle} Porgès, est de retour à la villa Madrid.

D'Antibes :

M. Lamy, le nouvel académicien, qui a passé quelques semaines en villégiature à Antibes, est reparti pour Paris. Il compte revenir à Antibes dans le courant du mois de septembre.

De Nice :

Le général Barbé, gouverneur militaire de Nice, est parti en congé pour Nancy.

* *

On a appris avec de profonds regrets dans notre région où il était fort connu, la mort du général de division Caze, décédé ces jours derniers, en sa propriété du Tarn, où il avait pris sa retraite depuis peu de temps. Le défunt avait commandé à Nice le 159^e régiment et était plus tard revenu dans cette ville en qualité de général commandant la 29^e division. Il avait ensuite été promu commandant en chef du XIX^e corps d'armée à Alger avant de prendre sa retraite.

De Saint-Raphaël :

Le mariage de M^{lle} Gallieni, fille du général-gouverneur de Madagascar, avec le capitaine Grüss, a mis en fête, mercredi dernier, Fréjus et Saint-Raphaël. La céré-

monie civile a eu lieu à Fréjus, où la population a fait aux nouveaux mariés une véritable ovation. Le maire de Fréjus a prononcé une brillante allocution. Le mariage religieux a été célébré à l'église paroissiale de Saint-Raphaël, devant laquelle s'était massée toute la population, accueillant l'arrivée des landaus par des acclamations et des vivats.

Parmi les invités, on remarquait les généraux Dodds, Ary, Gallunard, le contre-amiral Rouget, M. Bonnerot, préfet du Var, et de nombreux officiers des armées de terre et de mer.

Le repas a eu lieu à l'Hôtel des Bains, à Saint-Raphaël. Les tables étaient ornées de fleurs rares, roses diverses, œillets et orchidées. La voiture de la mariée, attelée de deux superbes trotteurs, harnachés en blanc, était garnie de satin blanc et délicieusement fleurie.

BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

Association pacifiste. — Il vient de se fonder en Angleterre une nouvelle Association pacifiste internationale appelée « Potentia organisation » et destinée à favoriser les relations mutuelles, la coopération des États, et à lutter contre la propagation des fausses nouvelles à tendances guerrières. Des journaux et des revues seront fondés, œuvres des hommes les plus importants de toutes les nations, dans toutes les branches intellectuelles, scientifiques, philosophiques, économiques, sociales, politiques et artistiques.

La nouvelle Ecole supérieure de Commerce et d'Industrie de Paris

La Chambre de commerce de Paris a décidé de supprimer l'Ecole supérieure de commerce de Paris, située, 79, avenue de la République, et de la remplacer par un organe nouveau, dont le caractère essentiel sera la direction tout à fait pratique donnée à l'enseignement.

Ce nouvel établissement d'enseignement technique a été dénommé « Ecole supérieure pratique de commerce et d'industrie ». C'est le premier établissement de ce genre qui est créé en France et son succès est assuré par le soin tout particulier qui a été apporté à l'élaboration du programme, en même temps que par le choix judicieux des professeurs.

La direction de cette école a été confiée à M. Emile Paris, dont l'éloge n'est plus à faire en pareille matière. Quoique jeune encore, M. Paris a une longue carrière dans l'enseignement technique. Tour à tour, sous-directeur à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, puis à l'Ecole des Hautes Études commerciales à Paris, M. Paris était en dernier lieu directeur de l'Ecole commerciale de Paris, lorsque le Président de la Chambre de commerce de cette ville le pria de prendre la direction de la nouvelle école.

Les jeunes gens qui désireraient avoir des renseignements sur cet établissement peuvent s'adresser au Consulat de France à Monaco, ou écrire directement à la direction, 79, avenue de la République, à Paris.

LÉTTRES ET ARTS

A l'Institut de France — L'Académie des beaux-arts avait, samedi dernier, à élire deux nouveaux membres, l'un dans la section de sculpture, en remplacement de M. Paul Dubois, l'autre dans la section des membres libres, en remplacement du baron Alphonse de Rothschild.

Il y a eu trois tours de scrutin pour la première de ces élections. Le premier tour a donné les résultats suivants : Saint-Marceaux, 13 voix ; Tony Noël, 9 ; Gardet, 5 ; Verlet, 3 ; Peynot, 2 ; Hugues, Carlès et Lombard, chacun 1 voix. Au second tour, Saint-Marceaux a obtenu 15 voix contre 12 à Tony Noël ; 4, à Gardet ; 3, à Verlet et 1, à Hugues. Au troisième tour, Saint-Marceaux a été élu par 19 voix contre 12, à Tony Noël ; 2, à Gardet ; 1, à Hugues et 1, à Lombard.

Dans la section des membres libres, c'est le docteur Paul Richer, qui a été élu en remplacement de M. de Rothschild, par 22 voix au cinquième tour de scrutin contre 13, à M. Bellaigue ; 6, à M. Jules Comte et 1, à M. Mounet-Sully, qui avait eu 5 voix au premier tour.

Puis, l'Académie a décerné le Prix Houllévigne et en a attribué les 5,000 francs à M. Georges Marty,

pour son drame lyrique *Daria*, écrit sur un livret d'Adolphe Aderer et Armand Ephraïm, et joué l'hiver dernier avec un vif succès à l'Opéra.

Enfin l'Académie a proclamé les résultats du concours pour le grand prix de Rome (gravure en médailles et pierres fines) : 1^{er} grand prix, M. Mérot, élève de MM. Barrias, Chaplain et Coutan ; 1^{er} second grand prix, M. Verez, élève de MM. Barrias, Coutan et Dubois ; 2^e second grand prix, M. Dammann, élève de M. Chaplain.

M. Théodore Dubois, qui, ainsi que nous l'avons dit, va quitter la direction du Conservatoire, a reçu du Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, la lettre que voici :

Monsieur le Directeur et Cher Maître,

J'ai l'honneur de vous adresser l'ampliation du décret par lequel M. le Président de la République vous a nommé, sur ma proposition, directeur honoraire du Conservatoire de musique et de déclamation.

Par cette marque de haute estime, le gouvernement a tenu à ne pas rompre les liens qui vous rattachent à cette maison où vous avez remporté vos premiers succès, que vous avez quittée une première fois comme grand prix de Rome et que vous quittez aujourd'hui, sur votre demande, après lui avoir consacré tant d'années, comme professeur et comme directeur.

L'administration des Beaux-Arts gardera le plus cher et le plus durable souvenir de vos longs et brillants services, auxquels je suis heureux de rendre un nouvel hommage.

Agrérez etc.

Le ministre de l'instruction publique,
des beaux-arts et des cultes.

BIENVENU-MARTIN.

Récemment, les Amis du Luxembourg convoquèrent en assemblée générale, dans l'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts, les artistes peintres et sculpteurs pour la constitution d'une Société analogue à la Société des Gens de lettres et des Auteurs dramatiques, pour la défense des droits et des intérêts artistiques.

M. Edouard Delpuch, sous-secrétaire d'Etat, présidait. Il exposa brièvement les projets de la Société. Puis, une commission fut nommée séance tenante chargée de rédiger les propositions définitives et de commencer les démarches nécessaires à la création de la Société des Artistes peintres et sculpteurs.

Les artistes ont désigné parmi eux trente-six membres pour constituer la commission, à laquelle ont été adjoints quinze membres pris dans le comité des Amis du Luxembourg.

Pour les Amis du Luxembourg : MM. Delpuch, de Camondo, Chéramy, G. Lecomte, O. Sainsère, Simyan, Eugène Blot, Babin, membres du bureau : Henry Marcel, Frantz-Jourdain, Marcel Prévost, Roger-Marx, Arthur Fontaine, Gustave Cahen, Théry, membres du comité.

Pour les artistes : MM. Adler, Aube, Besnard, M^{lle} Breslau, MM. Carabin, Carrière, Chabas, de Charmoy, Courant, Dagnaux, Maurice Denis, Desvallières, Didier-Pouget, Dubuffé, Eliot, Escoula, Friant, du Gardier, Girardot, Guillaume-Roger, Guillaumin, Halou, Hochard, La Touche, Lepère, Moncel, Muenier, Peter, Prunier, Roger-Bloche, Schnegg, Thaulow, Thennissen, Truchet, Weerts, Wery.

Les principales propositions sur lesquelles la commission va avoir à statuer ont trait à la propriété artistique, à l'établissement d'un droit fixe sur les ventes publiques, au profit de l'artiste ou de ses ayants-droit, et à l'étude d'un office de garantie.

M. Besnard se déclare enchanté de cette création. Il s'en réjouit surtout au point de vue de l'authentification des œuvres artistiques.

— C'est le seul moyen capable, nous dit-il, de faire profiter les artistes et leurs descendants de la plus-value des œuvres d'art. Il est certain que lorsque la Société sera créée, il sera plus difficile à un plagiaire de faire passer son œuvre pour celle d'un maître. On mettra derrière chaque toile une petite marque destinée à l'authentifier ; on paiera un droit insignifiant, quelque chose comme un droit de timbre, chaque fois qu'un tableau passera à la vente et de la sorte il y aura moins de faux Corot, de faux Carrière, de faux Besnard, car il commence déjà à y en avoir. Remarquez que ça ne gênera en rien les marchands de tableaux. Sans doute, on pourra imiter cette marque, mais nous tombons dans les sauts de loup qui bordent les propriétés et les

barrières, qui les enclosent ; c'est du vol avec effraction ; ce n'est plus de la prison, ce sont les galères. Quant à la question des droits d'auteur, elle est beaucoup moins importante et beaucoup plus difficile à résoudre ; mais tout l'intérêt, croyez-moi, réside en cette possibilité d'authentifier l'œuvre d'art.

Les festivals Richard Wagner et Mozart auront lieu cet été à Munich, du 7 août au 21 septembre. Outre la troupe entière de l'Opéra de Munich, de nombreux artistes, choisis parmi les meilleurs en Allemagne ou à l'étranger, prendront part à ces représentations. La direction musicale de la trilogie : *l'Anneau de Nibelung*, celle de *Tristan et Yseult*, du *Vaisseau fantôme* et des opéras de Mozart est confiée à M. Félix Motti ; M. le professeur Arthur Nikisch dirigera les *Maitres chanteurs*.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

L'Océanographie. — La *Revue Scientifique* a publié dans son numéro du 8 juillet une importante étude de M. Thoulet sur l'Océanographie, étude à laquelle nous renvoyons nos lecteurs. La revue ajoute à cette étude le commentaire suivant qui résume les tendances de l'article de M. Thoulet et que nous croyons devoir reproduire :

« Nous publions aujourd'hui un nouvel appel de notre collaborateur, M. Thoulet, dont nos lecteurs ont fréquemment entendu la voix compétente, entièrement dévouée au succès de l'Océanographie française, en faveur de ces études fécondes beaucoup trop délaissées dans notre pays.

« Et certes, bien qu'il soit difficile de dire mieux et plus complètement, l'intérêt pratique des recherches sur ce domaine, complexe dans sa nature et dans les services qu'il nous rend, qu'est l'Océan, qui couvre une surface si considérable de notre planète et dont, en tous les points de la terre, la géologie nous apprend le rôle essentiel qu'il a eu pour la constitution du sol que nous exploitons et où le soc de charrue retourne parfois une bélemnite, comme un souvenir de ce que la vie doit à la mer, son premier berceau sans doute, — malgré tout il nous serait plus difficile encore de ne pas approuver hautement les efforts constants de nos océanographes, de ne pas faire aussi un effort pour diriger sur l'étude systématique des choses de la mer, non seulement l'attention du public, mais l'intelligence des travailleurs, mais les encouragements de ceux qui disposent de moyens propres à en hâter le succès.

« Il n'est certainement pas difficile de convaincre, et nul doute que nos lecteurs ne soient déjà convaincus de l'importance que présente t les études diverses, physiques, minéralogiques et biologiques, concernant les conditions générales du milieu marin, la constitution de ses fonds, et les animaux adaptés aux différentes régions, aux différentes zones océaniques, car de ces recherches découlent de précieuses données sur les plus grands problèmes de la science et en particulier de l'évolution des êtres, dont on rencontre, dans les profondeurs abyssales, soustraits aux variations superficielles des milieux, adaptés à des conditions immuables depuis des millions et des millions d'années, des êtres qu'on se croyait en droit de considérer comme absolument éteints tant que les expéditions célèbres de la première moitié du XIX^e siècle n'eurent pas révélé le domaine d'étude que les sondages et les drainages en eau profonde pouvaient ouvrir à la science.

« Et l'étude des courants, importants pour la navigation, l'étude de la distribution de cette faune flottante qu'on appelle le plankton, et qui, nécessaire comme pâture aux poissons que poursuivent nos pêcheurs, promet de féconds résultats, au point de vue pratique, de recherches en apparence désintéressées.

« Et bien des chercheurs aussi sont convaincus de l'intérêt qu'ils auraient à entrer dans cette voie où tous les autres pays dont la science rivalise avec la nôtre, et se soucient de leurs intérêts bien compris nous ont précédés et nous précèdent encore. Mais les conditions d'études sont plus difficiles que pour les sciences qui se résolvent uniquement entre les quatre murs d'un laboratoire. Il faut encore des travailleurs de laboratoire, mais il faut

aussi en quelque sorte des hommes de mer. Aussi M. Thoulet demande-t-il aux yachtsmen de rivaliser, comme dans leurs courses de vitesse, d'émulation scientifique.

« Nous pouvons ajouter que toute notre marine de guerre, sur laquelle tant d'hommes intelligents pourraient être aptes à rendre des services plus universellement utiles que la manœuvre des fusils ou le tir du canon, mériterait que l'on affectât de temps en temps quelques-uns de ses bâtiments, comme à l'aurore des expéditions océanographiques, pour des recherches scientifiques. Cela serait sans inconvénient d'aucune sorte et au moins on se rendrait compte que les croiseurs sont susceptibles d'une utilité multiple. Un ministre de la marine aussi épris de progrès, que M. Thomson semble l'être, ne pourrait-il engager dans cette voie des recherches scientifiques désintéressées ceux qui, par métier, doivent développer le règne de la force. L'illustration que pourraient acquérir en océanographie des officiers de marine ne vaudrait-elle pas celle que peut conférer l'immortalité même de l'Académie française à ceux qui s'adonnent à des travaux littéraires? Et dans ce but ne serait-il pas rationnel d'enseigner, au moins à titre facultatif, à nos officiers de marine les principes essentiels, les méthodes et le but de la science qui s'attache à cet Océan qu'ils n'en aimeraient pas moins parce qu'ils le connaîtraient mieux?

« Enfin, nos Universités elles-mêmes, celles au moins comme Bordeaux et Marseille qui sont si proches des intérêts maritimes, devraient organiser un enseignement, très large, d'océanographie et, si la question ne devait nous entraîner trop loin pour cette fois, comment ne pas penser qu'une chaire d'océanographie ne se comprendrait pas mieux au Collège de France que les nouvelles chaires d'histoire qu'on ne cesse constamment d'y créer. »

Congrès international d'anatomie. — Le premier Congrès international des anatomistes se tiendra, cette année, à Genève du 7 au 10 août. Les sociétés suivantes ont accepté d'en faire partie : Anatomical Society de la Grande-Bretagne, Anatomische Gesellschaft germanique, Association of American anatomists, Unione zoologica italiana, et Association des anatomistes français. Le Comité d'organisation est composé de MM. Minot, Nicolas, Romiti, Symington et Waldeyer. Les présidents nommés sont MM. Sabatier, professeur à Montpellier, Romiti, professeur à Pise, et Minot, professeur à Harvard.

L'analyse de la respiration ; un nouveau procédé d'anesthésie ; les fausses appendicites. — M. le docteur Robin présente à l'Académie un ingénieux appareil construit en collaboration avec M. Binet et destiné à permettre l'examen clinique des échanges respiratoires.

A l'aide de cet appareil, toutes les phases de la respiration peuvent être analysées, et, grâce aux différences ainsi accusées entre la respiration normale et celle d'un malade, MM. Robin et Binet ont fait d'utiles constatations. Ils ont pu, par exemple, étudier le rôle d'alimentation chez les tuberculeux. On sait que la tuberculose exagère les échanges respiratoires ; toute médication ou alimentation produisant l'effet contraire sera donc utilement appliquée à son traitement. Or, l'appareil de MM. Robin et Binet démontre que la viande crue produit ce résultat quand elle est absorbée à la dose de 100 à 150 grammes par jour ; avec des doses de 400 à 500 grammes, au contraire, il y a une augmentation de 25 à 30 % dans les échanges respiratoires. Un autre aliment, la gélatine, à la dose de 30 grammes, produit un ralentissement très sensible, et les expériences poursuivies à Beaujon donnent, à ce sujet, d'excellents résultats.

Enfin, M. Robin a examiné de même l'action des médicaments à base d'arsenic, et il a trouvé que, administrés en faible quantité (5 centigrammes), ils produisent un effet salutaire, tandis qu'en doublant la dose, on enregistre une augmentation respiratoire dangereuse.

M. le professeur Gréhant fait ensuite une intéressante lecture sur « l'anesthésie complète par la voie sous-cutanée et par la voie stomacale ».

Chez les chiens, il injecte d'abord sous la peau un

centigramme de chlorhydrate de morphine par kilo ; au bout d'une demi-heure, à l'aide d'une sonde œsophagienne, il fait pénétrer dans l'estomac une solution de chloroforme dans l'alcool à 10 % à la dose qui produit l'ivresse ; pour un chien pesant 10 kilos, on emploie 500 centimètres cubes de solution alcoolique renfermant 2 centimètres cubes 1/2 de chloroforme. Une demi-heure après, l'anesthésie est absolument complète et elle dure, ainsi qu'un profond sommeil, pendant plusieurs heures.

Le docteur Gréhant propose d'appliquer à l'homme, ce procédé d'anesthésie, qui offre l'avantage dans les grands traumatismes et en particulier, dans les brûlures étendues, de faire disparaître la douleur, par l'introduction dans le sang veineux d'une petite dose de chloroforme.

M. le docteur Jacques de Nittis clôt la séance par une communication sur les « fausses appendicites ». D'après lui, l'apparente fréquence des appendicites résulte d'erreurs de diagnostic. Un rein flottant avec pyélite, une salpyngite, diverses maladies du système digestif (entre autres la dilatation d'estomac avec entérite) donnent assez exactement les symptômes de l'appendicite. Il faut donc se garder de diagnostiquer l'appendicite sans preuves suffisantes, par une sorte de préoccupation d'actualité, car on peut se trouver en présence d'une affection d'un tout autre genre qu'une opération ne saurait améliorer.

La production de l'or dans le monde en 1903. — D'après des évaluations établies par le directeur de la Monnaie des Etats-Unis, basées pour la plupart sur des statistiques officielles, la valeur de la production d'or du monde entier a été, en 1903, de 1.627.635.000 francs contre 1.578.600.000 fr. en 1902 et 1.364.800.000 fr. en 1901.

Voici la nomenclature des principaux pays producteurs :

Etats-Unis	fr.	367 957.500
Canada.....		94.172.500
Mexique		53.387.500
Australasie		446.050.000
Afrique		339.990.000
Europe.....		135.590.000
Asie.....		127.170.000
Amérique du Sud et du Centre.		63.317.500
Total.....	fr.	1.627.635.000

Les trois grandes contrées productrices sont les Etats-Unis, l'Afrique du Sud et l'Australasie. En 1901, les Etats-Unis venaient en tête : en 1902, l'Australasie prit la première place et la conserva en 1903.

La production des autres mines est restée stationnaire pendant les trois années ; comme celle d'Australasie paraît avoir atteint son maximum, c'est sur l'Afrique du Sud qu'il faudra compter pour une augmentation de production. Cette contrée a produit, en 1903, pour 339.990.000 francs d'or, chiffre que l'on espère voir doubler d'ici peu d'années.

Parmi les pays producteurs européens, la Russie vient en tête avec une production, en 1903, de 123.162.500 fr. ; vient ensuite l'Autriche-Hongrie, avec 11.225.500 francs ; la production des autres pays européens est insignifiante.

En Asie, les producteurs principaux sont les Indes (57.140.000 francs) ; la Chine, avec 36.372.500 francs ; la Corée, 15 millions, et le Japon, 10 millions de francs. Dans l'Amérique du Sud, la Colombie a contribué pour 13.622.500 francs, le Brésil pour 11.370.000 francs, et la Guyane anglaise pour 11.370.000 francs, la Guyane française pour 10.507.500 francs.

VARIÉTÉ

LES FANTAISIES DU THERMOMÈTRE

— Quelle chaleur ! cher ami.

— Ne m'en parle pas, je suis en fusion !

Tel est le colloque par lequel débutent toutes les conversations en ce moment : leur unique geste est de s'éponger le front, les journaux pliés deviennent des éventails, les légers panamas, même, commencent à paraître trop lourds.

Aussi, l'unique désir de tout homme est-il de filer vers les monts, pour chercher la fraîcheur que l'asphalte semble nous refuser et que les sommets neigeux promettent... au moins sur les prospectus de voyage.

Il y a cependant des mortels moins favorisés que nous sous le rapport du climat, et, quand ce ne serait que pour octroyer à ceux qui ne peuvent quitter nos murs une consolation platonique, nous allons parler de quelques facéties du thermomètre, tant en hiver qu'en été, et faire voir qu'au lieu de nous plaindre, nous devrions plutôt nous réjouir de notre climat.

Si l'on relève d'heure en heure les indications d'un thermomètre, la moyenne des vingt-quatre observations consécutives ainsi faites s'appelle la *moyenne diurne* de la température pour le jour considéré.

Si l'on prend la moyenne diurne de chaque jour du mois, la moyenne des trente observations ainsi calculées sera la *moyenne mensuelle* du mois en question ; on voit donc qu'il y a, par an, douze moyennes mensuelles, dont la moyenne, à son tour, porte le nom de *moyenne annuelle*.

Tout ceci, afin de préciser simplement la définition des climats : un climat *régulier* sera celui dans lequel la température moyenne du mois le plus chaud ne diffère pas de plus de dix degrés de celle du mois le plus froid. Si cette différence est comprise entre dix et vingt degrés, le climat est *moyen* ; il est excessif si cette différence dépasse vingt degrés.

C'est dans certaines régions équatoriales, surtout dans les îles, qu'il faut chercher le type du climat régulier. Dans les Indes néerlandaises, par exemple, la température moyenne du mois de janvier est de 25° 4, et celle du mois de juillet est de 26° 4. La différence est à peine de un degré.

Les îles de l'Atlantique moyen : les Açores, Madère, les Canaries jouissent également d'un climat parfaitement régulier ; les nombreux sanatoria qui s'y trouvent, et dont le nombre augmente sans cesse, en sont une preuve matérielle.

Le climat de Paris est le type du climat moyen : sauf quelques excès — heureusement rares — de température, la moyenne de juillet (jours et nuits compris) y est de 17° 8, et celle de janvier de 2° 2 au-dessus de zéro ; l'écart entre les deux moyennes est de quinze degrés seulement.

Mais si nous passons au Canada, nous trouvons un climat excessif très caractérisé, car, au bord des grands lacs, la moyenne de janvier atteint trente-huit degrés au-dessous de zéro, alors que la moyenne de juillet est de trois degrés au-dessus. L'écart total est de quarante et un degrés, soit près de trois fois l'écart correspondant du climat parisien.

En Europe même, le climat de la Russie, celui de la Roumanie, brûlant l'été et glacial l'hiver, sont des climats excessifs très caractérisés ; à Bucarest, la chaleur de juillet est torride, et, en janvier, les traîneaux remplacent les fiacres dans les rues de la ville.

Remarquons bien que, dans tout ce que nous venons de voir, il ne s'agit que des *moyennes mensuelles* et nullement des températures extrêmes. Si nous voulons étudier ces dernières, si nous recherchons les plus hautes et les plus basses indications du thermomètre, nous arrivons à des nombres tels qu'il n'est pas inutile de rappeler, avant de les citer, qu'ils sont fournis avec toutes garanties d'authenticité par des observatoires météorologiques.

C'est ainsi que, dans le nord de la Sibérie, dans la ville de Verkhhoïansk, il a été observé, un soir de janvier, une température de *soixante-douze degrés au-dessous de zéro* ! Or, en consultant les maxima observés pendant l'été suivant, j'ai trouvé qu'en juillet de la même année, le thermomètre avait atteint *trente et un degrés au-dessus de zéro*. Les habitants de ces régions, heureusement exceptionnelles, ont donc eu à supporter, dans l'espace de six mois, un écart total de température de *cent trois degrés* !!!

On peut dire qu'il faut vraiment avoir « une santé » pour vivre dans ce doux pays. Ajoutons, pour être complets, que cette ville n'est habitable que grâce à une absence presque totale de vent pendant l'hiver. Par de pareils froids, la moindre brise serait mortelle. Quand aux excès de température dans le sens chaleur, c'est au Sahara et dans les déserts qu'ils ont été observés.

Presque tous les explorateurs qui ont eu à traverser, pendant l'été, notre grand désert africain, ont eu à supporter, certains jours, des températures de cinquante et un degrés à l'ombre! Il est à remarquer qu'à la même latitude, à Cayenne, par exemple, la température maximum n'a jamais dépassé trente-huit ou trente-neuf degrés : c'est que, dans les régions comme la Guyane, le sol est recouvert d'une végétation luxuriante qui absorbe une grande partie de l'énergie solaire. Ce n'est donc pas la latitude seule qui fait les climats : ils résultent de l'ensemble des conditions géographiques.

A Paris, les plus hautes températures que nous ayons observées sont trente-huit degrés à l'ombre en juillet 1881, et trente-neuf en juillet 1904, il y a un an ; la plus basse température que les habitants de la capitale aient eu à endurer a été de 25°6 au-dessous de zéro, au mois de décembre 1879.

L'été de 1904 a également fourni le plus fort maximum observé en France : 42°8, presque 43°, à Montpellier, au mois de juillet.

Remarquons enfin que, dans notre hémisphère, c'est juillet qui est le mois le plus chaud et janvier le mois le plus froid. Théoriquement, les maxima et les minima de température devraient se produire aux moments où le soleil, qui les provoque, est le plus haut ou le plus bas au-dessus de l'horizon, à midi, c'est-à-dire au solstice d'été et au solstice d'hiver, fin juin et fin décembre.

Mais, comme à cause de l'inertie de la matière, l'effet est toujours en retard sur la cause, ce n'est que quinze ou vingt jours plus tard, c'est-à-dire vers la mi-juillet ou la mi-janvier, que l'on observe les plus grands excès thermométriques.

Une chose est à remarquer dans la façon dont les Parisiens subissent les écarts du thermomètre. Nous avons un climat tempéré, c'est entendu : cela n'empêche pas que nous gelons l'hiver et que nous cuissons l'été, tout cela grâce à nos maisons. Construits pour une température moyenne, nos immeubles, même les plus modernes, ne sont faits ni pour nous défendre de la chaleur ni pour nous protéger contre un froid excessif. Les Russes souffrent du froid à Paris, l'hiver ; les Africains trouvent qu'il y fait chaud ; et cela me remet en mémoire ce mot quelque peu paradoxal d'un de nos collègues de la Faculté des sciences, qui m'affirmait que pour avoir chaud, il fallait aller en Russie l'hiver, et que pour vivre dans la fraîcheur, il fallait passer ses étés en Algérie.

Dans l'intérieur des maisons, peut-être, mais au grand air... br...

Quoi qu'il en soit, la morale de tout ceci c'est que nous sommes, nous autres Parisiens, des privilégiés de la température, par rapport aux habitants des terribles climats dont nous avons parlé tout à l'heure.

A. BERGET.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

Les soussignés ayant fait partie de la Société Calori frères et Durand, qui est arrivée à son terme de durée, nomment par la présente M. Calori François liquidateur amiable de la dite Société avec les pouvoirs les plus étendus, notamment ceux d'encaisser toutes sommes dues à la Société en liquidation et de donner quittance.

Monaco, le 12 mai 1905

CALORI François — DURAND
CALORI Louis.

Enregistré à Monaco, le 23 mai 1905, n° 67 v°, case 7.
Reçu 1 franc. CASSERAU.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURSE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le six juillet mil neuf cent cinq ; monsieur Alfred TENAILLE DE VAULABELLE, publiciste, demeurant à Paris, a vendu à la SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS à Monaco :

Une parcelle de terrain située à Monaco, quartier des Moulins, d'une superficie de mille trois mètres carrés, détachée d'une plus grande propriété que monsieur de Vaulabelle possède audit lieu, pour tenir : au midi, les hoirs Notari et M. Jehin ; au nord, aux villas Mimosa et Réséda ; au levant, M^{me} Boussicaut ; et au couchant, la villa du Rocher ;

Ensemble divers droits de passage et d'arrosage.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de cinquante mille cent cinquante francs, ci 50,150 fr.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire.

Une expédition de ce contrat, transcrite au Bureau des hypothèques de Monaco, le dix-neuf juillet mil neuf cent cinq, vol. 94, n° 13, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur ledit immeuble des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le 25 juillet 1905.

Pour extrait :
Signé : Alex. EYMIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 16 au 23 Juillet 1905.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Cassis	chal. Teil, fr.	Daller	briq., cim.
Villefranche	b. Lyre-Monégasque, ital.	Pignatelli	Charb. bois
Alassio	vap. Aurelio, ital.	Mecozzi	Passagers
Cannes	b. Marie, fr.	Cassinelli	Sable
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Kollair	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.

DÉPARTS du 16 au 23 Juillet.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Id.	chal. Arguente, fr.	Confortini	Sur lest
Alassio	vap. Aurelio, ital.	Mecozzi	Passagers
Cannes	b. Marie, fr.	Cassinelli	Sur lest
Id.	b. Saint-Louis, fr.	Jourdan	Id.
Id.	b. Bon-Pêcheur, fr.	Arnaud	Id.
Id.	b. Trois-Frères, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Louise, fr.	Kollair	Id.
Id.	b. Marie-Virginie, fr.	Jouvenceau	Id.
Id.	b. Ville-de-Marseille, fr.	Garel	Id.
Id.	b. Petit-Marc, fr.	Rival	Id.
Id.	b. Indus, fr.	Tassis	Id.

BOISSONS GAZEUSES
Eaux Minérales, Bières, Sirops, Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE
DE
BOISSONS HYGIÉNIQUES

Maison COLLY-JOFFREY
21, boulevard de l'Ouest (En face de l'Institut Ophthalmique)

ON PORTE A DOMICILE

Spécialité recommandée : L'AUTO, soda mousseux.

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN
DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs
Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES
S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur :
rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard
des Moulins, Monte Carlo.

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO
NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur
FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO
Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.
Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

EINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

ASSURANCES
CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes ; transports-valeurs.

POLICES collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses. Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.
Prix modérés.

SAVON PUR
« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI
(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)
Rue de la Turbie, Monaco-Condamine